

CONTRIBUTION Comité 21

Démocratie et citoyenneté

Le Comité 21 a souhaité mobiliser son réseau afin de contribuer au thème Démocratie et citoyenneté.

En effet, le Comité 21 s'est engagé en faveur de la citoyenneté écologique comme moteur de la transition. Le 25 janvier 2018, il organisait son premier Forum annuel consacré à la citoyenneté écologique. En 2019, année d'élections européennes, la [deuxième édition](#) sera consacrée à la citoyenneté écologique en Europe, le 12 avril à l'OCDE. De plus, un 5^{ème} collège citoyen sera créé en juin dans l'objectif d'aider à faire émerger l'expression d'une nouvelle citoyenneté écologique.

1. COMMENT FONDER LA CITOYENNETÉ ÉCOLOGIQUE ?

Aujourd'hui, le thème de la citoyenneté en général, écologique en particulier, est au coeur des débats de la société française. La mobilisation citoyenne en faveur de la transition écologique, énergétique et sociétale semble également, et plus que jamais, s'affirmer. Une part croissante des citoyens se saisit de nombreuses questions liées à des enjeux environnementaux et sociétaux, qui apparaissent aujourd'hui clairement comme déterminants pour l'avenir des sociétés, afin qu'ils aient un réel écho dans le débat public.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés par les Nations Unies en 2015, constituent le nouvel Agenda planétaire pour les 15 années à venir : langage commun, solutions inclusives, nouvelles solidarités, gouvernance des communs, coalitions performantielles : tel peut être résumé leur apport structurel pour une véritable transformation socio-économique. Cette nouvelle ambition de co-construction et de gouvernance collective de notre avenir amène chacun d'entre nous à relire son rapport au monde et doit permettre de faire émerger une nouvelle citoyenneté, toujours au coeur des débats de la société française. Ainsi, un certain nombre de lois sur la participation du public, sur la réforme de la Commission nationale du débat public, sur l'action de groupe, sur le devoir de vigilance, la loi Pacte sont sortis récemment ou en cours d'élaboration. Et dans les territoires, les débats citoyens autour de projets nationaux ou locaux démontrent à la fois la virulence et la vitalité de l'exercice de cette citoyenneté.

CONTRIBUTION Comité 21

Démocratie et citoyenneté

4 Défis ont été proposés aux participants pour engager le débat

Accroître le rôle des citoyens

Comment les citoyens peuvent-ils mieux peser sur les institutions pour réussir la transition écologique ?

Mobiliser les citoyens pour l'Agenda 2030

Comment intégrer les citoyens dans la rédaction de la future feuille de route nationale ?

Rendre efficaces les nouvelles formes de mobilisation

Comment les nouvelles formes d'engagement (marches, procès, grèves) peuvent-elles accélérer la transition écologique ?

Renforcer la capacité d'agir de chaque citoyen

Comment mobiliser la force des gestes et des engagements individuels ?

Accroître le rôle des citoyens

La sensibilisation, l'éducation et la formation de chaque citoyen à l'ensemble des enjeux environnementaux en toute transparence n'en sont qu'à leur début malgré la progression réelle des connaissances du public qui souvent s'exprime en angoisses et sentiments d'impuissance. Or la mobilisation des connaissances sur ce sujet est une des conditions de base du renforcement de cette nouvelle « citoyenneté écologique ». C'est particulièrement vrai pour les jeunes.

Propositions

- Revoir les programmes scolaires et universitaires à l'aune de la défense de l'amélioration de l'état de la planète qui doit être un tronc commun de l'éducation. Il s'agit par exemple de mettre en place un volume d'heures de cours obligatoire par an sur les enjeux du développement durable (lutte contre les changements climatiques, protection de la biodiversité, gaspillage alimentaire...) sur toute la scolarité de l'école au campus, au travers des différentes disciplines et formations.
- Former les personnes relais (enseignants associatifs) et les acteurs en charge de la prévention face aux événements environnementaux et climatiques extrêmes.
- Associer les citoyens aux mesures de prévention.
-

CONTRIBUTION Comité 21 Démocratie et citoyenneté

- Permettre à chacun de choisir et de mettre ses compétences et/ou connaissances au service d'un projet de société plus bénéfique pour l'environnement, l'Homme et la solidarité.
- Créer une nouvelle Assemblée citoyenne, véritable « Chambre du futur », destinée à faire concourir les initiatives citoyennes avec les intérêts des générations futures et de la protection de la nature.

Mobiliser les citoyens pour l'Agenda 2030

Pour susciter l'adhésion du plus grand nombre pour l'Agenda 2030 et mettre en œuvre dès à présent ses 17 ODD, il convient de rechercher la transition (au sens littéraire) plutôt que la croissance à tout prix. Montrer le sens de cette transition, trouver le point d'atterrissage vers lequel nous voulons aller, notamment par le croisement des interactions entre écologique et social. Il faut aussi remplacer « l'éco-punition » par une « éco-incitation » et renouer les fils de la confiance entre les différents niveaux décisionnels et entre l'ensemble des acteurs.

Propositions

- Rendre compte dans la feuille de route nationale des aspirations citoyennes.
- Adapter la commande publique à l'Agenda 2030.
- Mesurer les impacts des projets d'aménagement en les établissant de manière participative (utiliser par exemple le jeu interactif CODEMOS européen et obtenir que les impacts soient évalués par les décideurs locaux, avec l'aide des grandes structures inemployées).
- Faciliter la participation directe aux décisions : budgets participatifs, conseils de quartier...
- Expliquer pour chaque imposition ce qu'elle rapporte au citoyen (« retour citoyen sur investissement »).
- Mettre les individus, les entreprises, les collectivités, l'Etat sur un même pied d'égalité en termes d'application des lois et textes réglementaires et éviter les distorsions de concurrence au sein de l'Union européenne ou avec d'autres pays, notamment en matière fiscale. Les entreprises ont besoin d'équité et de visibilité pour investir.
- Intégrer un « responsable », chargé de la prise en compte et de la réduction des impacts dans chaque métier.
- Introduire concrètement dans l'économie des indicateurs de bien-être, de progrès humain, en remplacement des indicateurs de croissance économique et financière.
- Mobiliser les acteurs territoriaux autour de l'élaboration collective de Plans locaux d'adaptation au changement climatique, destinés à contribuer aux efforts des États pour mettre en œuvre l'Accord de Paris.

CONTRIBUTION Comité 21 Démocratie et citoyenneté

Rendre efficaces les nouvelles formes de mobilisation

Les nouvelles formes d'engagement citoyen, sous réserve qu'elles restent légales et pacifiques, participent pleinement à la « citoyenneté écologique » : elles font vivre la démocratie et peuvent permettre d'accélérer la transformation écologique, en insérant les démarches individuelles dans un mouvement collectif qui leur donnent sens et responsabilité. La radicalité de certaines d'entre elles ne doit pas faire obstacle au consensus nécessaire à la co-construction du changement, mais au contraire être porteuse d'idées nouvelles susceptibles de l'accélérer.

Propositions

- Inventer et tester de nouvelles pratiques démocratiques pour répondre collectivement aux défis sociaux, économiques et environnementaux.
- Promouvoir la responsabilité sociale climatique.

Renforcer la capacité d'agir de chaque citoyen

Le territoire est l'échelle pertinente pour favoriser une citoyenneté écologique active et mobiliser collectivement les engagements individuels en faveur de l'intérêt général et du bien commun. Il est la première brique du rétablissement de la confiance entre pouvoirs publics et citoyens. La participation citoyenne réaffirme la légitimité des élus locaux, dans leur capacité à écouter, à mobiliser et à animer les intelligences territoriales.

Propositions

- Promouvoir les initiatives existantes de démocratie permanente et ouverte et connecter les acteurs à tous les niveaux, national, local, en particulier sur les territoires ruraux ou éloignés des décisions publiques, mais aussi européen.
- Faciliter les circuits courts pour échanger/partager, pour gagner ensemble et transformer l'« écologie citoyenne » en « économie citoyenne ».
- Créer une labellisation de « Territoires intelligents », laboratoires d'innovation, pour encourager la participation et la mobilisation citoyenne.

CONTRIBUTION Comité 21

Démocratie et citoyenneté

Mots Clés

- *Ne rien réinventer, mais transformer*
- *Education/formation*
- *Civisme/confiance*
- *Engagement*
- *Conscience et cohérence*
- *Nouvelles pratiques démocratiques*
- *Agenda 2030*
- *Chambre du futur*
- *Territoires intelligents*

Contact

Comité 21 : Christine DELHAYE, Responsable de la communication - 01 55 34 75 23 – delhaye@comite21.org

**Le Comité 21 est le premier réseau multi-acteurs dédié au développement durable (près de 400 adhérents : entreprises, collectivités, associations/ONG, institutionnels, établissements d'enseignement et de recherche, médias, personnalités et membres de droit - PNUD, PNUE). Il contribue à la transformation économique, écologique et sociétale des organisations et des territoires en s'appuyant notamment sur l'Agenda 2030 et sur son savoir-faire dans l'animation de dialogues avec les parties prenantes. Son programme illustre cette dynamique autour de 5 expertises principales (Prospective, Changements Climatiques et Energétiques, Responsabilité et Engagement des Organisations, Intelligence Territoriale, Citoyenneté Ecologique).*

Retrouvez tous les travaux du Comité 21 sur www.comite21.org